

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°5112 VENDREDI 10 OCTOBRE 2025

RECHERCHE

Valoriser les ressources naturelles par la science

La première édition des Journées scientifiques et technologiques de l'Institut national de recherche en sciences de l'ingénieur, innovation et technologie s'est ouverte hier à Brazzaville sur le thème « L'importance des sciences de l'ingénieur, de l'innovation et de la technologie dans la valorisation des ressources naturelles du Congo ».

« La prospérité de notre pays dépend de nos capacités à nous investir dans le domaine de la connaissance et du savoir », a indiqué le ministre en charge de la Recherche scientifique, Rigobert Maboundou, à l'ouverture des travaux.

Page 9



Les acteurs impliqués dans l'organisation et l'animation des Journées scientifiques et technologiques

DISPARITION

Pierre Moutouari n'est plus



La musique congolaise est en deuil. Pierre Moutouari, l'un de ses ambassadeurs s'est éteint le 8 octobre à Paris, en France, à l'âge de 75 ans, des suites d'une maladie. L'auteur de la célèbre chanson "Missengué" a tiré sa révérence en laissant un héritage musical qui fera date.

Page 16

TRANSPORT EN COMMUN

Des mesures strictes pour les taxis-motos

Les conclusions de la séance de travail entre le commandement de la Direction générale de la sécurité présidentielle et le secrétariat chargé de transport public de personnes par motocycle, tricycle et activités connexes appellent au strict respect des dispositions réglementaires.

Il s'agit de l'immatriculation obligatoire des motocycles, du port obligatoire des casques de protection homologués, d'un gilet fluorescent numéroté, de l'interdiction formelle de transporter plus d'une personne, de transporter un passager en position "amazone".

Page 3



AFFAIRES

Une mission économique belge attendue à Brazzaville

Dix-huit entreprises belges effectueront du 11 au 17 octobre une mission d'affaires au Congo. A Brazzaville et Pointe-Noire où ils vont séjourner, ces

investisseurs belges exploreront les opportunités afin de conclure des accords dans divers secteurs d'activité.

Page 16

ÉDITORIAL

Sans effet

Page 2

ÉDITORIAL

Sans effet

La menace de sanction brandie contre les chauffeurs de bus, minibus, les taxis 100/100, les contrôleurs ainsi que les chargeurs qui augmentent à leur gré les tarifs dans le transport en commun ne semble pas porter ses fruits. Dans une déclaration datée du 24 septembre, la Fédération syndicale des professionnels de transport au Congo rappelait à l'ordre les auteurs de ces pratiques, promettant de punir les contrevenants.

« Les tarifs de transport en commun homologués et réglementés par l'arrêté n° 689 portant fixation des tarifs des transports urbains, soit 150 FCFA, du 19 mars 1999, restent inchangés jusqu'à ce jour, sur toute l'étendue du territoire national », rapportait la déclaration.

Sur le terrain, ce recadrage reste sans effet d'autant plus que les usagers continuent de subir la loi des contrôleurs aux heures de grande affluence, surtout en cette période scolaire. Leur attitude souvent pointée du doigt frise le mépris et témoigne du manque de respect envers les syndicats auxquels ils sont pourtant affiliés ; mais également vis-à-vis de l'Etat garant de l'application des lois et règlements.

La lutte contre l'augmentation des tarifs dans le transport en commun devrait s'inscrire dans le cadre de l'amélioration du pouvoir d'achat des populations. Une bataille qui concerne, dans une démarche globale, l'ensemble des acteurs de ce secteur avec l'appui des administrations et des services concernés, parmi lesquels la police routière et les associations des consommateurs.

Ne pas réagir contre ces procédés conduirait ceux qui pratiquent la surenchère de se croire au-dessus de la loi. Il est temps de passer à l'acte.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

La session budgétaire s'ouvre le 15 octobre

La 7e conférence des présidents au niveau du Sénat et la 10e de l'Assemblée nationale ont dévoilé, le 8 octobre à Brazzaville, les différentes affaires inscrites à l'ordre du jour de la session ordinaire budgétaire qui s'ouvrira le 15 octobre.

Au niveau de la chambre haute du Parlement, douze affaires sont retenues, parmi lesquelles onze nouvelles et une ancienne. Au nombre des nouvelles affaires, l'on compte le projet de loi de finances pour l'année 2026, le projet de loi de finances rectificative 2025 et le projet de loi portant règlement du budget de l'Etat, exercice 2024. Il y a aussi le projet de loi modifiant et complétant la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale ; le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°23-2012 du 24 septembre 2012 portant création de l'Institut national de recherche forestière, ainsi que la proposition de loi relative à la santé de la reproduction au Congo. La cérémonie a été présidée par le président du Sénat, Pierre Ngolo, en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso.

La plupart de ces affaires sont également retenues à l'Assemblée nationale où en sus des trois projets de lois relatifs aux finances de l'Etat, les députés adopteront également le budget de leur institution pour l'exercice 2026. La 10e session budgétaire de l'Assemblée nationale examinera aussi le projet de loi modifiant et complétant la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale, ainsi que le projet de loi portant création de



Isidore Mvouba présidant la conférence des présidents à l'Assemblée nationale DR

l'Agence congolaise de radioprotection et de sûreté nucléaire. La représentation nationale a en plus inscrit à son ordre du jour la proposition de loi dite « Commémoration des victimes de la traite négrière transatlantique et pour le retour de leurs descendants des Amériques et des Caraïbes ». Il y a aussi le projet de loi portant création de l'Agence nationale d'appui à la décentralisation et du développement local, ainsi que celui portant création de l'Agence congolaise des affaires maritimes. Présidant la cérémonie au niveau de l'Assemblée nationale en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, son président, Isidore Mvouba, a rappelé que la

conférence des présidents a pour vocation de préparer la session qui s'ouvre. « Il s'agit en l'occurrence de la 10e session ordinaire budgétaire. Nous avons concocté quelques affaires d'importance que nous soumettons à votre examen, à votre approbation en vue de les inscrire à l'ordre du jour de la 10e session budgétaire. Il y a des questions diverses qui vont et viennent, j'espère que ce sera leur dernière pérégrination », a-t-il rappelé. Il a évoqué l'opération « salutare » que mène la force publique contre les « kulunas » et « bébés noirs ». Une opération fortement saluée par le peuple congolais, a reconnu Isidore Mvouba.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé
Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/
Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT EN COMMUN

Des mesures strictes pour les taxis-motos

La Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) a convoqué, le 6 octobre à Brazzaville, le secrétariat chargé du transport public de personnes par motocycliste et tricycle, à qui elle a chargé de sensibiliser les motocyclistes à se conformer à la loi.

Dans un communiqué publié le lendemain par Gille Ondélé Kanga, secrétaire chargé de transport en moto-taxi, tri-cycle et activités connexes, la DGSP accordait 72 heures, soit trois jours, aux conducteurs de motos-taxis pour se conformer à la loi en vigueur. La DGSP recommande à ces derniers l'immatriculation obligatoire de leurs motos ; le port inconditionné des casques de protection homologués pendant l'exercice de leur activité et le port obligatoire de gilet fluorescent numéroté.

Il faut ajouter à ces premières mesures l'interdiction formelle de transporter plus d'une personne, de transporter un passager en position « amazone », ainsi que l'interdiction ferme aux étrangers d'exercer ce métier.

« Un délai de soixante-douze heures a été accordé à tous les conducteurs de motocycliste pour se conformer à ces dispositions aux fins d'assainir nos routes et



« Un délai de soixante-douze heures a été accordé à tous les conducteurs de motocycliste pour se conformer à ces dispositions aux fins d'assainir nos routes et d'éviter le pire. La mesure prend fin le jeudi 9 octobre à minuit, et tout contrevenant à ces dispositions réglementaires s'expose à des sanctions rigoureuses »

d'éviter le pire. La mesure prend fin le jeudi 9 octobre à minuit, et tout contrevenant à ces dispositions réglementaires s'expose à des sanctions rigoureuses », relève le communiqué.

Firmin Oyé

ACCORD DE PARIS

Présentation de la première ébauche de la CDN 3.0 plus inclusive

Dans l'objectif de bâtir une troisième contribution déterminée au niveau national (CDN 3.0) opérationnelle en République du Congo, l'organisation non gouvernementale Climate Analytics a présenté, le 7 octobre à Brazzaville, lors d'un atelier, un premier projet du draft 1 de la CDN 3.0 plus bancable.

Cet atelier, animé par Olga Rosine Ossombi, représentante de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du bassin Congo, vise à « construire une CDN 3.0 plus robuste, plus inclusive, plus bancable et parfaitement alignée avec les priorités de développement » du Congo.

« La CDN que nous avons soumise en 2021 a tracé une voie. Aujourd'hui, conformément aux principes de progression de l'Accord de Paris qui exige une ambition renforcée tous les cinq ans, nous devons aller plus loin, plus vite et surtout avec plus de précisions », a-t-elle indiqué.

En effet, alors que la deu-

xième CDN 2.0 n'a pas atteint son but, faute d'indisponibilité récurrente des données limites et de mauvaise gouvernance de la part de tous les acteurs impliqués, ce premier draft de la CDN 3.0 « constitue une ébauche » et devrait

permettre de « prendre note des contours de la CDN 3.0 », a fait savoir Olga Rosine Ossombi

A cet effet, au nom de la ministre, sa représentante a invité tous les participants à des échanges interactifs pour

que ce premier projet soit un succès. « Je vous exhorte à participer activement aux présentations et aux débats, examiner consciencieusement les résultats préliminaires sur l'atténuation, l'adaptation et les

moyens de mise en œuvre. Partager sans réserve vos retours d'expérience, vos données et vos connaissances sectorielles lors des travaux de groupe. Valider et prioriser de manière concertée les actions et les projets qui constituent le cœur opérationnel de notre future CDN », a-t-elle insisté.

Rappelons que le Congo dont la forêt marécageuse tourbeuse du bassin du Congo stocke approximativement vingt-neuf milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent d'environ trois années d'émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale, a pris position pour l'Accord de Paris en 2016.

Fortuné Ibara

« Je vous exhorte à participer activement aux présentations et aux débats, examiner consciencieusement les résultats préliminaires sur l'atténuation, l'adaptation et les moyens de mise en œuvre. Partager sans réserve vos retours d'expérience, vos données et vos connaissances sectorielles lors des travaux de groupe. Valider et prioriser de manière concertée les actions et les projets qui constituent le cœur opérationnel de notre future CDN »



VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

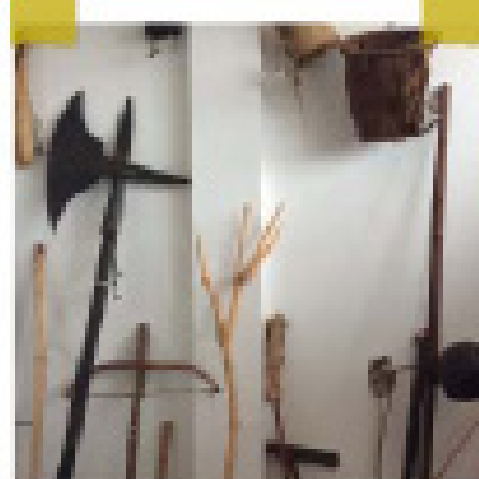
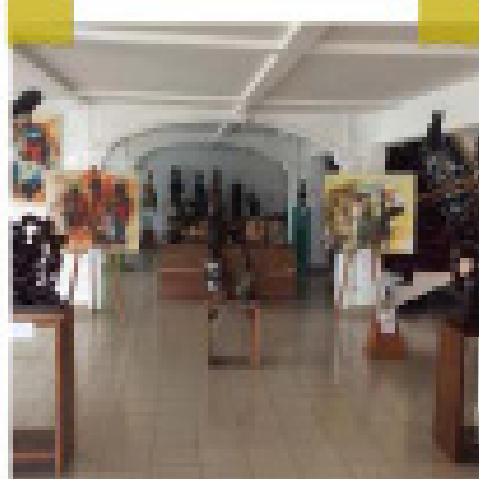
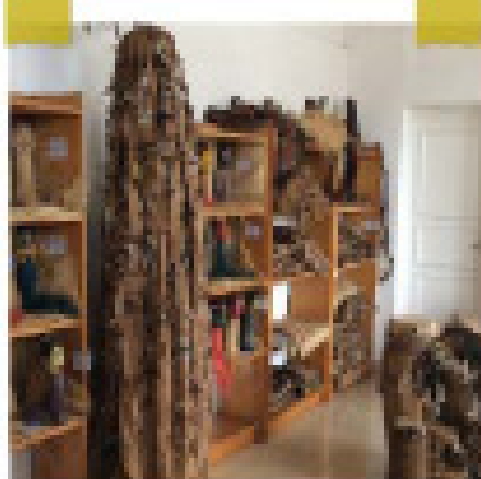
L'ART
dans toutes ses
expressions de la
TRADITION
MODERNITÉ

**Expositions
et projections :**

- ✓ Sculptures
- ✓ Peintures
- ✓ Céramiques
- ✓ Musique

**Horaires
d'ouvertures :**

Du Lundi au
Vendredi : **9H-17H**
Samedi : **9H-13H**



Siège social : 84 Bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo

ENVIRONNEMENT

Les fondamentaux de la loi 33-2023 expliqués aux agents assermentés

En prélude à l'officialisation de l'agence nationale de l'environnement, la ministre de l'Environnement, du Développement et du bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a lancé à Brazzaville la première session de formation des agents assermentés sur la loi n°33-2023 portant gestion durable de l'environnement.

Pendant quinze jours, les participants provenant de divers ministères ont pris connaissance de cette loi. En effet, en tant que gardien de l'environnement, les agents assermentés, pour être efficaces dans leur fonction et accomplir leur tâche en toute objectivité, doivent maîtriser la réglementation en vigueur. En réalité, ils interviennent sur le plan administratif et juridique. En matière administrative, leur responsabilité inclut l'inspection de l'environnement, comprenant le contrôle, l'enquête et la collecte des informations ainsi que la prévention contre toute atteinte à celui-ci.

Sur le plan juridique, ils sont chargés notamment de faire un constat, à travers un procès-verbal, des infractions commises contre l'environnement et de sanctionner par des



amendes, les auteurs. Les agents assermentés du secteur de l'environnement sont également appelés à sensibiliser la population à l'importance de la préservation.

« ... Vous avez été convoqués aujourd'hui

afin de bénéficier d'une formation devant vous permettre d'acquérir les connaissances requises et de disposer des prérequis fondamentaux pour l'assermentation en matière d'environnement », a développé

la ministre Arlette Soudan-Nonault. La formation est assurée par une inspectrice de l'environnement du ministère de la Transition écologique de la République française et sera sanctionnée par un test final.

Pour rappel, grâce à cette loi, un cadre législatif d'encadrement des activités économiques sous l'angle de leur impact sur l'environnement, la santé et le cadre de vie des populations a été mis en place grâce à la loi n°33-2023 du 17 novembre 2023 portant gestion durable de l'environnement en République du Congo. Ce texte rend obligatoire la réalisation d'une étude d'impact environnemental et social pour tout projet de développement socio-économique à engager sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, il fournit aux promoteurs de projets les lignes directrices de réalisation des études d'impact environnemental et social, ainsi que les orientations techniques données aux bureaux d'études chargés de conduire l'évaluation environnementale.

Fortuné Ibara

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



APPEL D’OFFRE N°002 / CARBU / WCS / CG / 2025
POUR AQUISITION ET INSTALLATION DES POMPES
ELECTRIQUES POUR DISTRIBUTION DE CARBURANT (GASOIL ET ESSENCE)

1. Contexte & justification

Wildlife Conservation Society (WCS) est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif qui œuvre à travers le monde, pour la protection de la faune et flore sauvage ainsi que leur habitat. Depuis plus de 25 ans déjà, WCS appuie la République du Congo dans la gestion durable de plusieurs aires protégées dont le Parc national Nouabalé – Ndoki (PNNN) pour lequel, Wildlife Conservation Society valorise le patrimoine naturel afin de garantir une coexistence saine et durable entre la nature et les Hommes. En 2014, Wildlife Conservation Society a signé avec le Ministère de l’Economie Forestière, un accord de partenariat public – privé (PPP) pour la gestion et le financement à long terme du parc National Nouabalé–Ndoki, créant ainsi la fondation Nouabalé–Ndoki comme entité de gestion avec pour objectif principal, la protection du parc et sa périphérie, le développement communautaire et la recherche. Pour mener à bien ses activités, WCS, suivant les règles du partenariat conclu avec l’état congolais, avait sollicité des fonds auprès des bailleurs pour construire un dépôt de carburant au sein de sa base de Bomassa, pour renforcer l’autonomie énergétique de ses installations en palliant le besoin croissant en carburant et pour se prémunir des pénuries récurrentes qui impactent considérablement la mise en œuvre optimale de ses activités. La construction du dépôt étant actée, il est maintenant question de le rendre fonctionnel en y installant les équipements nécessaires notamment les pompes à carburant, toute la tuyauterie qui y est assujettie et d’autres dispositifs importants pour son fonctionnement.

2. Objectifs des prestations

Fourniture et installation des pompes de distribution de carburant (gasoil/ essence) y compris toute la tuyauterie assujettie et le raccordement aux citernes (04 citernes en acier de 15 000 litres chacune, dont 03 pour le gasoil et 01 pour l’essence) ;
Formation sur site, du personnel (03 agents) gestionnaire de l’installation, pour l’utilisation et à la maintenance des pompes de distribution de carburant ;
Mise en service du dépôt de carburant.
Disponibilité d’une équipe technique qualifiée pour des réparations des pannes au-delà des compétences des agents WCS formés pour l’utilisation et la gestion ;

3. Consistance des prestations et travaux

Il est précisé que le Maitre d’ouvrage a certes défini les travaux à réaliser mais l’exécution des ceux-ci dans les normes et selon les règles de l’art, relève de l’entière responsabilité du prestataire. Du fait de son expérience avérée, Le prestataire peut proposer des solutions ou alternatives (type de pompes, alimentation...) jugées plus adaptées, s’inscrivant dans le contexte de la prestation. Sans être limitatif, Le prestataire devra réaliser les prestations et travaux ci-dessous :

3.1.Fournir et installer les pompes à carburant

Type : Pompes électriques automatiques
Nombre : 2 pompes – (1 gasoil raccordée à 3 citernes / 1 essence pour une citerne)
Débit : minimum 50 à 80 litres /minute (possibilité de proposer un débit plus adapté selon l’expérience du prestataire)
Affichage digital du volume distribué
Compteur volumétrique réinitialisable et cumulatif
Filtre à carburant intégré

Pistolet automatique avec système de coupure
Tuyaux renforcés, longueur minimum 4 m

3.2.Alimentation électrique et sécurité des installations

Pour le câblage et raccordement des pompes il faut prévoir :
Un tableau modulaire étanche en apparent
Un disjoncteur modulaire magnétothermique bipolaire (module de tête)
Deux disjoncteurs modulaire différentiel bipolaire de 30mA type AC (pour la protection de chaque pompe)
Un parafoudre bipolaire de type 2
Un câble de terre pour réaliser les liaisons équipotentielles des circuits de terre (cuves et pompe électriques)
Un bouton coup de poing sur la face avant du tableau modulaire
Un dispositif de verrouillage des pompes
Un pictogramme de sécurité et extincteurs
Des tests de fonctionnement des installations (pompes, dispositifs de sécurité)

Les pompes doivent être monophasées, avec une tension d’exploitation de 230 VAC, et les intensités des disjoncteurs seront choisies par rapport aux puissances maximales des pompes

3.3.Formation du personnel et documentation

Formation du personnel gestionnaire de l’installation (utilisation & maintenance)
Fournir le manuel d’utilisation des pompes et un certificat de conformité
Fournir un rapport des travaux avec les procès-verbaux des tests effectués

4. Garantie et maintenance

Garantie des prestations est de 12 mois
Disponibilité des pièces de rechange
Proposition (si possible) de contrat de maintenance avec le calendrier y relatif y compris la réparation des éventuelles pannes techniques

5. Délai d’exécution des prestations

Les Prestations ci-dessus mentionnées devront être réalisées dans un délai de 90 jour ouvrable, à compter de la date e signature du contrat.

6. Résultats et livrables

Les 02 pompes de distribution de carburant sont fournies, installées et fonctionnent correctement
Toutes les mesures et dispositifs de sécurité sont prises et installées
Le personnel est formé à l’utilisation et à la maintenance (éventuelle) de l’installation (pompes...)
Un rapport détaillé des travaux est fourni ainsi que les procès-verbaux des tests
Un certificat de mise en service est obtenu pour le compte du Maitre d’ouvrage

7. Conditions de participation

Eligibilité : Le présent appel d’offres est ouvert uniquement aux entreprises de ayant un agrément dans le domaine pétrolier.
Constitution de dossier : Les candidatures doivent être rédigées en français.

Le dossier administratif exigé doit être composé de tout

document attestant l’existence légale : Numéro d’Identification Unique (NIU), extrait du registre du commerce (RCCM), agrément, attestation de domiciliation bancaire, preuve d’avoir exécuté un travail similaire etc.

8. Critères de sélection

- Avoir les documents administratifs valide (un dossier sans agrément sera exclu)
- Expérience dans le domaine
- Prix concurrentiel
- Délai d’exécution
- Service après-vente

9. Modalités d’envoi de dossier de candidature

Les offres doivent être déposées contre décharge sous pli fermé avec mention : « Appel d’offre N°: N°002 / CARB / WCS / CG / 2025 » sur l’enveloppe, au plus tard le 31 octobre 2025 à 17h00 (heure locale) à une des adresses (Bureau WCS) ci-dessous :

- Brazzaville : 151 Avenue Charles de Gaulle, en diagonal du Laboratoire National.
- Ouesso : sur l’avenue principale, en diagonal de la Station SNPC.
- Pointe Noire : immeuble grain de Senève, rond-point ex-Bata.

Toute question liée à cet avis d’appel à manifestation d’intérêt devrait être adressée à « congo procurement@wcs.org »

10.Législation

- En soumettant leurs offres, les soumissionnaires sont censés connaître toutes les lois, décisions et autres règles de la République du Congo susceptibles de s’appliquer aux opérations et activités couvertes par leur offre et affectant le contrat en découlant.
- Ils doivent notamment se conformer à la législation du travail en vigueur en République du Congo.
- La WCS conserve la propriété de toutes les offres reçues dans le cadre de la présente procédure d’appel d’offres. En conséquence, les soumissionnaires ne peuvent exiger que leur offre leur soit renvoyée.

11. Annexes

11. Annexes

Photo du dépôt de carburant (vue extérieure et intérieure)



JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

Investir dans l'architecture d'urgence et le logement décent

L'Institut supérieur d'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics (Isaubtp) a organisé, le 6 octobre à Kintélé, une conférence-débat sous la supervision du Pr Narcisse Malanda, pour célébrer la Journée mondiale de l'habitat couplée à la journée internationale de l'architecture sur le thème « Réponse aux crises urbaines afin de promouvoir des solutions pour les défis environnementaux et les inégalités ».

Les participants aux débats interactifs ont demandé aux partenaires du Congo ainsi qu'à l'Etat d'agir avec urgence pour investir dans l'architecture et le logement décent dans les villes en tant que lieux de sécurité, d'opportunités et de résilience pour tous. Les partenaires et communautés doivent également accompagner le gouvernement à œuvrer davantage à la promotion des politiques urbaines inclusives et respectueuses de l'environnement.

Pour Brazzaville et Pointe-Noire, les participants ont suggéré aux partenaires et à l'Etat de bâtir des murs pour reconstruire des vies en vue d'un avenir durable en ne laissant aucun individu sur le bas côté. Ils ont, en outre, décrié les premiers plans architecturaux de ces deux villes qui datent de l'époque coloniale. Aux communautés vivant dans les deux villes, les participants ont proposé de respecter les schémas directeurs pour éviter les érosions, l'ensablement et les inondations. A l'Etat, ils ont suggéré de reconstruire les quartiers vulnérables, d'accélérer les projets de drainage en réhabilitant les grands col-



Les participants/Adiac

lecteurs d'eau, d'actualiser le code de l'urbanisation et de revoir la typologie des constructions.

Précisons que l'exposant, le Pr Narcisse Malanda, a centré son intervention sur les crises urbaines qui se multiplient à Brazzaville et à Pointe-Noire à cause de l'urbanisation anarchique. Dans ces villes, le glissement des terrains, l'ensablement et l'inondation des maisons ainsi que des infrastructures publiques poussent des milliers de personnes au déplacement.

« Quel type d'habitat il faut dans ce contexte ? C'est là où l'on parle justement de la résilience, des habitats résilients, la résilience urbaine. Il faut apporter des solutions adaptées tout en maintenant

le fonctionnement de la ville. Donc, il y a des problèmes de gouvernance urbaine qu'il faut gérer. Qu'il s'agisse de Brazzaville, de toutes les autres villes du Congo, il faut de la prévision. Il y a des politiques qui doivent être mises en œuvre, qui doivent être conçues. Il doit y avoir un management stratégique, opérationnel en cas de situation », a commenté le Pr Narcisse Malanda.

Cette année, par exemple, il y a eu des pluies jusqu'en juin. Ces inondations, on a pu les constater, par exemple, dans les localités de Mossaka, Makotimpoko et Brazzaville, engendrant des surfaces de rupture et des ravinements. On peut le constater dans les zones de Mfilou et Talangai à

Brazzaville, et même dans certaines zones où il y a aussi des problèmes d'érosion, d'ensablement.

Dans les deux villes précitées, l'augmentation des températures et le régime de pluviométrie sont influencés par le changement climatique qui occasionne plusieurs conséquences. En même temps, plusieurs quartiers périphériques naissent à cause de l'exode et des milliers de personnes vivent dans des logements inadéquats dans des quartiers informels ou des bidonvilles.

« La température moyenne au Congo a augmenté de 0,07 % au cours des cinquante dernières années (...) Le Congo est le quarante-huitième pays le plus vulnérable et le huitième pays le moins prêt face

au changement climatique (...). Et, la croissance démographique annuelle est de 9,9% », a expliqué le Pr Narcisse Malanda, en s'appuyant sur les données du ministère de l'Environnement.

Notons que depuis plusieurs années, les architectes mettent leurs compétences au service des victimes de catastrophes naturelles, humaines ou technologiques. L'architecte est chargé par le client, appelé maître d'ouvrage, de concevoir le projet architectural qui définit par des plans et documents écrits l'implantation des bâtiments, leur composition, leur organisation et l'expression de leur volume ainsi que le choix des matériaux et des couleurs.

Fortuné Ibara

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Une croissance résiliente et des partenariats Sud-Sud à renforcer

Malgré un contexte mondial marqué par l'incertitude géopolitique et les pressions économiques, l'Afrique subsaharienne continue de faire preuve d'une résilience notable.

Le dernier rapport Africa's Pulse, publié ce mois-ci par la Banque mondiale, prévoit une croissance régionale de 3,8 % pour cette année, en hausse par rapport aux 3,5 % de 2024. Mieux encore, cette dynamique devrait s'intensifier pour atteindre une moyenne annuelle de 4,4 % entre 2026 et 2027. Mais derrière ces chiffres encourageants, des défis structurels persistent. Le marché du travail reste dominé par le secteur informel, peu productif, et ne permet pas de répondre aux aspirations d'une jeunesse en pleine expansion. Aujourd'hui, seuls 24 % des

emplois dans la région sont rémunérés – un taux encore plus faible si l'on exclut l'Afrique australe.

Un modèle économique à repenser

Pour répondre à ces défis, la Banque mondiale appelle à un nouveau modèle de croissance axé sur les entreprises de taille moyenne et grande, capables de générer des emplois formels et durables. La transformation structurelle de l'économie est donc une priorité : industrialisation légère, numérisation, renforcement des chaînes de valeur locales et développement des

infrastructures doivent être au cœur des politiques publiques.

Le rôle des relations Sud-Sud

Dans ce contexte, les partenariats Sud-Sud représentent une opportunité stratégique pour l'Afrique subsaharienne. Ces coopérations entre pays en développement – notamment avec l'Asie, l'Amérique latine et le Moyen-Orient – peuvent favoriser le transfert de technologies, les investissements croisés et le partage d'expériences de développement adaptées aux réalités locales. Des pays comme la Chine, l'Inde, la Turquie, le Brésil ou encore les Émirats arabes unis intensifient déjà leur présence sur le continent, que ce soit par des

investissements dans les infrastructures, la formation, ou l'industrie légère. Ces relations, si elles sont équilibrées et transparentes, peuvent aider à construire des chaînes de valeur régionales intégrées et réduire la dépendance vis-à-vis des économies du Nord.

Vers une intégration africaine plus forte

Parallèlement, l'intégration économique régionale, à travers des initiatives comme la Zone de libre-échange continentale africaine, peut renforcer la position de l'Afrique dans les partenariats Sud-Sud. En créant un marché commun de plus de 1,4 milliard de personnes, le continent se donne les moyens d'attirer des investissements plus structurants et de négocier

des accords plus équilibrés avec ses partenaires du Sud.

Une Afrique proactive sur la scène mondiale

Alors que la croissance ralentit dans des régions comme l'Europe (2,4 % attendus en 2025 contre 3,7 % en 2024) et que les tensions géopolitiques pèsent sur l'économie mondiale, l'Afrique subsaharienne doit saisir l'élan actuel pour redéfinir sa trajectoire de développement. En misant sur des coopérations Sud-Sud stratégiques, une transformation économique inclusive et une gouvernance renforcée, le continent peut devenir un pôle de stabilité et de prospérité à l'échelle globale.

Noël Ndong

IN MEMORIAM



AKOULA MAURICE

10 octobre 1985-10 octobre 2025

Eternellement dans nos coeurs

Famille Akouala



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE

Valoriser les ressources naturelles par la science

La première édition des Journées scientifiques et technologiques de l’Institut national de recherche en sciences de l’ingénieur, innovation et technologie s’est ouverte, hier à Brazzaville, sur le thème : « L’importance des sciences de l’ingénieur, de l’innovation et de la technologie dans la valorisation des ressources naturelles du Congo ».

« Le potentiel inestimable d’un peuple, c’est l’intelligence de ses hommes avec leurs capacités de produire des connaissances, à inventer, à innover. Les jeunes doivent savoir que la prospérité de notre pays dépend de leurs capacités à s’investir dans les domaines de la connaissance et du savoir », a fait savoir le ministre de la Recherche scientifique et de l’Innovation technologique, Rigobert Maboundou, en lançant la première édition des Journées scientifiques et technologiques organisées par l’Institut national de recherche en sciences de l’ingénieur, innovation et technologie. La sécurité sanitaire et alimentaire : développement des procédés dans l’élaboration et la transformation des denrées alimentaires ; la valorisation



Le ministre Rigobert Maboundou ouvrant les travaux

des résultats de la recherche ; le changement climatique, transformation et développement durable au Congo ; innovation et transformation institutionnelles en matière de recherche font partie des thématiques qui y seront développées. Selon le directeur général de l’Institut national de recherche en sciences de l’ingénieur, in-

novation et technologie, le Pr Michel Elenga, ces journées scientifiques et technologiques traduisent l’engagement à contribuer de façon efficace au développement socio-économique du pays. « C’est l’affirmation d’une ambition qui consiste à faire de la recherche, de l’innovation et de la technologie les piliers du développement », a-t-il déclaré. Au-delà des débats qui portent sur le thème « L’importance des sciences de l’ingénieur, de l’innovation et de la technologie dans la valorisation des ressources naturelles du Congo », les recommandations sont attendues à l’issue de ces journées pour faire de la recherche scientifique un levier de valorisation des ressources naturelles.

Rominique Makaya

CONGRÈS MONDIAL DE LA NATURE 2025

La quête de solutions durables

La capitale des Émirats arabes unis, Abu Dhabi, accueille du 9 au 15 octobre le Congrès mondial de la nature. Organisé par l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), cet événement rassemble décideurs et experts pour aborder des enjeux environnementaux majeurs, avec l’ambition d’intensifier les actions de conservation et d’innover pour l’avenir de notre planète.

Reconnue pour son engagement en faveur de la protection de la nature, l’UICN a choisi cette année, alors que le monde est confronté à des crises environnementales sans précédent. Le changement climatique, la perte de biodiversité et l’acidification des océans figurent parmi les nombreuses menaces qui pèsent sur notre avenir. Le Congrès de 2025 propose d’intensifier les actions de conservation, une nécessité vitale pour faire face à ces défis. Le Congrès élaborera des stratégies pour gérer le changement climatique de manière efficace. Le besoin de collaborer pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et de promouvoir des pratiques durables n’a jamais été aussi urgent. Les participants échangeront des idées sur les meilleures approches pour atténuer les impacts du changement climatique sur les écosystèmes et les communautés humaines. Un autre axe primordial des discussions sera la quête pour parvenir à l’équité dans les initiatives de conservation. Le Congrès mettra l’accent sur l’importance d’inclure toutes



Île volcanique et tunnels de lave de Jeju © Jeju-do | SEO Jae-cheol

les voix, notamment celles des communautés locales et autochtones, qui jouent un rôle crucial dans la protection des ressources naturelles. Ce changement de paradigme vers des pratiques plus inclusives pourrait promouvoir des solutions équitables et durables pour la conservation. Le thème de la transformation vers des sociétés et économies positives pour la nature sera également au cœur des débats. Les participants exploreront des modèles innovants qui favorisent la durabilité environnementale tout en stimulant le développement économique. Les échanges sur les alliances entre les secteurs public et privé, ainsi que sur le financement de projets écologiques, seront primordiaux pour catalyser des changements systémiques. Le Congrès s’engagera, enfin, à encourager l’innovation pour la conservation. De nouvelles technologies et approches doivent être mises en avant pour répondre aux défis environnementaux. Les participants auront l’opportunité de partager des solutions innovantes, allant de l’utilisation des drones pour surveiller les populations animales à l’application de l’intelligence artificielle dans la recherche sur la biodiversité. Le Congrès mondial de la nature 2025 représente une occasion pour le monde d’unir ses forces en faveur de la conservation. Alors que la crise climatique s’intensifie et que la biodiversité s’érode, la communauté internationale doit répondre à cette urgence collective avec détermination.

Fiacre Kombo



TOUTE L'ACTUALITÉ DU BASSIN DU CONGO

▶ EN VIDÉO

☎ (+242) 06-929-4505

✉ info@adiac.tv

📍 84, Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Brazzaville, République du Congo

www.adiac.tv



FORMATION SUPÉRIEURE

Les dix-neuf étudiants boursiers de la SNPC accueillis en Algérie

Présentés au public le 17 septembre à Brazzaville, les dix-neuf étudiants congolais sélectionnés par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) sont arrivés en Algérie le 5 septembre, pour y suivre, pendant cinq ans, une formation spéciale au sein de l'Institut algérien du pétrole.

Accueillis par le doyen de la faculté, les dix-neuf étudiants congolais, dont deux jeunes femmes, sélectionnés par la SNPC parmi les bacheliers des promotions 2023-2024, sont logés au campus de Boumerdès, près d'Alger, où ils vont poursuivre leurs études pendant cinq ans.

De retour d'Alger avec un master, ces derniers se verront proposer un contrat à la SNPC en fonction de leurs résultats, pour renforcer ses capacités techniques et opérationnelles. La démarche vise à promouvoir l'élite jeune au sein de la société, de garantir une meilleure succession, mais aussi et surtout de donner de l'emploi aux jeunes afin qu'ils participent au développement du pays. « Nous avons mis à votre disposition un kit de formation complet. Pour garantir votre succès, la SNPC a déjà payé tous les frais académiques pour vos cinq ans



Des étudiants boursiers de la SNPC accueillis en Algérie. DR

de formation, ainsi que votre logement et votre ration quotidienne. Tous ceux qui achèveront leur parcours avec succès seront d'office intégrés à la SNPC, et les étudiants défaillants seront remis à la disposition de leurs parents », affirmait le directeur gé-

ral de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, à ces étudiants.

En dehors des dix-neuf étudiants orientés en Algérie, cinq autres étaient retenus pour suivre le même parcours à Bakou, en Azerbaïdjan. Tous reviendront au pays avec une qualification d'ingénieurs pé-

troliers.

Ces modules de formation se tiennent dans le cadre du partenariat conclu entre la SNPC et la Sonatrach. Pour la SNPC, ces formations se réalisent dans le cadre de sa responsabilité sociétale d'entreprise. En vue de pérenniser l'initia-

tive, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, avait souligné à cette occasion que l'opérateur historique pétrolier congolais était en négociation avec quelques autres pays-partenaires, pour y envoyer d'autres jeunes congolais en formation.

Firmin Oyé

PAIX ET SÉCURITÉ

Faute d'argent l'ONU va se séparer d'un quart de ses Casques bleus

Sous la contrainte des coupes budgétaires américaines, l'ONU va réduire dans les prochains mois de 25% le nombre de ses Casques bleus dans le monde.

« Nous allons devoir rapatrier, réduire d'environ 25% le nombre de nos effectifs de maintien de la paix militaires et policiers, ainsi que leur équipement, et un nombre important d'employés civils des missions vont également être touchés », a indiqué mercredi un haut responsable de l'ONU sous le couvert de l'anonymat.

Cela signifie le départ de 13.000 à 14.000 soldats et policiers, a-t-il précisé. Compte tenu de la coordination nécessaire avec les pays contributeurs de troupes, le rapatriement pourrait commencer d'ici six semaines et s'étendre sur 12 à 18 semaines.

Le budget des opérations de maintien de la paix pour la période juillet 2025-juin 2026

est d'environ 5,4 milliards de dollars, dont 1,3 milliard devant venir des Etats-Unis et 1,2 milliard de la Chine.

Mais depuis le retour de Donald Trump à la Maison blanche, Washington a annoncé des coupes massives dans son aide à l'étranger, réduisant notamment drastiquement ses financements de programmes humanitaires et d'agences spécialisées des Nations unies.

L'ONU attendait jusqu'alors les décisions concernant les opérations de maintien de la paix, qui accusaient déjà en juillet un total de 2 milliards de dollars d'arriérés de contributions.

Les Américains l'ont désormais informée qu'ils ne contribueraient pour le budget 2025-2026 qu'à hauteur de 682 millions de dollars, dont 85 millions de dollars réservés pour le futur bureau de soutien de l'ONU à la nouvelle mission internationale

antigangs en Haïti, selon le responsable onusien.

Sur le total, l'ONU s'attend ainsi à un déficit de 16 à 17% du budget de maintien de la paix en cours.

Dans l'attente de la décision américaine, les missions de maintien de la paix de l'ONU avaient préparé des plans pour anticiper divers scénarios de baisse de financements, jusqu'à imaginer un retrait total américain.

Mais si le pire scénario a été évité, « nous n'avons pas d'autre choix que d'appliquer les plans pour empêcher un effondrement financier des opérations et évidemment nous regrettons profondément d'avoir à le faire », a insisté le responsable onusien. La baisse de 25% des troupes s'appliquera à neuf des onze missions de maintien de la paix. Les deux autres, qui comptent peu d'effectifs, sont financées par un autre budget.

En plus du rapatriement des Casques bleus et des équipements, l'ONU devra organiser le cas échéant la remise en état environnemental de sites abandonnés ou le transfert du contrôle des bases d'opérations aux autorités locales. « Nous savons qu'il y aura des conséquences en termes de surveillance des cessez-le-feu, de protection des civils, de travail avec les humanitaires », a noté le responsable, prédisant un impact « important » sans pouvoir l'évaluer plus en détails. Les missions concernées sont celles déployées notamment dans l'est de la République démocratique du Congo, dans le sud du Liban, en Centrafrique, au Soudan du Sud ou encore au Sahara occidental.

Cette annonce « signifie potentiellement une réduction dans la protection des convois humanitaires ou des civils qui dépendent de l'aide », s'est in-

quiété auprès de l'AFP Louis Charbonneau, de l'ONG Human Rights Watch, espérant que l'ONU donnerait « la priorité aux activités humanitaires vitales et aux droits humains ». « L'impact sur le terrain va dépendre. A Chypre (...), une réduction du personnel sera énervant mais ne fera pas une grosse différence », estime de son côté Richard Gowan, de l'International Crisis Group.

« Mais dans des endroits comme le Soudan du Sud, où les soldats de la paix offrent un peu de protection à beaucoup de civils et où une nouvelle guerre a presque éclaté cette année, réduire les Casques bleus envoie un très mauvais signal », a-t-il déclaré à l'AFP. Et « cela ridiculise le Conseil de sécurité qui fixe les niveaux de déploiement de personnel des missions de l'ONU ».

Source AFP



Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP)

1. Le gouvernement de la République du Congo a signé avec la Banque Mondiale un accord de prêt d'un montant de 70 millions USD pour le financement du Programme « accélérer la gouvernance institutionnelle et les réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR) » et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP) ».

2. L'objectif global du système intégré de gestion des projets d'investissement public (SIGPIP), vise l'efficacité, la transparence et la responsabilité dans la gestion des projets d'investissement public, tout en maximisant leur impact positif sur la société et en assurant une gestion durable des ressources publiques.

De façon spécifique, les objectifs du SIGPIP sont :

- Optimisation de la planification ;
- Amélioration de la programmation;
- Amélioration de la budgétisation;
- Amélioration de l'efficacité dans la mise en œuvre des projets;
- Renforcement du contrôle et de l'évaluation;
- Amélioration de la gestion des risques;
- Amélioration de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des projets ;
- Renforcement de la participation des parties prenantes;
- Intégration et interopérabilité des différents systèmes de gestion publique (financiers, rh, etc.) ;
- Promotion de la durabilité par la prise en compte des aspects environnementaux, climatiques, sociaux et économiques ;
- Renforcement des capacités des gestionnaires de projets.

3. A cet effet, l'Unité de coordination du projet, invite les cabinets éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent fournir les informations ci-après : (i) qualification pour exécuter les services sollicités, les missions similaires (brochures, références de l'exécution de contrats analogues, etc) ; (ii) les capacités techniques ; les domaines d'intervention ainsi que les années d'expérience du cabinet ; les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, justifiées par des attestations ou autre document en tenant lieu. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae, des certificats d'incorporation et/ou une méthodologie de travail. Il devra avoir déjà réalisé des missions comparables, fournir la liste des missions pour lesquelles sa compétence a été mobilisée.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt

sont les suivants : (i) les qualifications générales et expérience du cabinet dans le domaine des TIC et de l'économie numérique ; dans la transformation numérique et dans la mise en place des plateformes « système intégré sur les statistiques nationales », (ii) l'expérience du cabinet dans la réalisation de missions similaires.

5. Le cabinet sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC) tel que défini dans le Règlement de la Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI) de la Banque mondiale, Edition de février 2025.

6. Les cabinets intéressés peuvent obtenir les termes de référence ou des informations supplémentaires de ladite mission, tous les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, aux adresses ci-dessous.

Les dossiers de manifestation d'intérêt peuvent être transmis par voie électronique ou déposés sous plis fermés aux adresses ci-dessous au plus tard le 23 octobre 2025 à 16h00 (heure locale) et porter clairement la mention « Recrutement d'une firme/cabinet de réputation internationale pour la conception et le développement du système Intégré de Gestion des Projets d'Investissement Publics (SIGPIP) »

A l'attention du Coordonnateur du Programme Accélérer la Gouvernance Institutionnelle et les Réformes pour un fonctionnement durable des services (PAGIR). Parcelle 84 bis, avenue du Chaillu, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo, Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 665 85 45

Adresse électronique : pmarches@pagir.net; secretariat@pagir.net.

Fait à Brazzaville, le 07 OCT 2025

Le Coordonnateur,



Thomas BANDIA

COGEO

La direction générale se déploie pour relever le défi

En vue de relever la pente de la Congolaise de gestion de loterie (Cogelo) qui traverse un moment difficile, son actuel directeur général, Etienne Makosso, se déploie dans tous les sens. C'est dans ce contexte qu'il a reçu la délégation du Pari mutuel urbain (PMU) de France, vieux partenaire de la Cogelo depuis plusieurs décennies, pour voir comment redorer le blason de cette société congolaise.

En visite de travail en République du Congo, le responsable zone Afrique PMU France, Artur Simon, et le responsable Marketing et éveil international PMU France, Shebat Matthieu, ont échangé avec la direction générale de la Cogelo placée sous le leadership de son directeur général, Etienne Makosso. A l'issue de cet échange et après avoir écouté religieusement les explications de la hierarchie de la Cogelo, Artur Simon et Shebat Matthieu ont visité le réseau commercial de la Cogelo, de la direction départementale de Brazzaville. Cette visite qui a commencé par l'agence de Ouenzé, en passant par celle de Ngambio à Mfilou, s'est achevée par l'agence de Baongo dans le deuxième arrondissement de la ville capitale.

Après avoir visité ces agences commerciales, les deux agents du PMU France ont d'abord expliqué le mobile de leur venue au Congo avant de dire leur ressenti simultanément à la presse. « Nous sommes une délégation des PMU et on est venu rencontrer Cogelo, parce qu'on est des partenaires historiques entre PMU et Cogelo sur les paris, les courses hippiques. Le but de cette venue c'est de rencontrer Etienne Makosso et l'ensemble des équipes pour discuter de nos partenariats, des pistes de développement ; faire



un partage d'expériences sur tous les sujets qu'on a en commun et renforcer notre partenariat », ont-ils déclaré.

Avec la direction générale de la Cogelo, ils ont abordé des thèmes comme les leviers de développement possible sur les paris hippiques ; comment est-ce que l'offre peut-être rendue plus attractive pour les parieurs ; comment est-ce que le PMU peut aider la Cogelo de manière globale à continuer à se développer dans

l'objectif de continuer à faire vivre le pari hippique et à le développer au Congo. « On est très satisfait de cette visite et on remercie l'équipe de la Cogelo de nous recevoir. Et cela tombe bien, parce qu'il y a plein de pistes de développement pour répondre aux besoins des parieurs. L'idée de ce déplacement, c'est de voir quelles sont les pistes de développement pour pouvoir apporter à la Cogelo et encore plus aux parieurs l'expérience qu'ils peuvent avoir

sur le pari hippique. Il y a plein de sujets qui ont été abordés, qui sont dévoilés progressivement », ont-ils déclaré.

Quant à l'apport, ils ont déclaré que l'idée est de pouvoir construire avec la Cogelo un plan sur quatre ans et plus pour apporter toujours plus aux parieurs. « Tout l'objectif de ce déplacement à deux, c'est pour voir comment améliorer l'œuvre. Parce qu'on sait que la Cogelo se développera si elle propose ce qui va

séduire les parieurs. C'est donc le souci n°1 de la Cogelo », ont-ils souligné.

Parlant du partenariat, les hôtes de la direction générale de la Cogelo ont signifié qu'il est historique, avant de remercier les parieurs pour leur fidélité, leur implication, parce qu'ils sont les premiers clients. Ce sont eux qui font vivre les paris hippiques, qui font vivre l'ambiance autour des courses. « On fait le maximum et la Cogelo essaie de faire toujours mieux, pour répondre à vos besoins. Restez à l'écoute, restez fidèles et soyez confiants que l'avenir sera positif pour la Cogelo et le pari hippique, donc pour vous les parieurs », se sont-ils adressés aux parieurs.

Créée le 25 janvier 1991 sur les cendres de la Loterie nationale congolaise, la Cogelo est la référence des jeux de hasard au Congo. Sa mission est d'offrir des opportunités de gains exceptionnels tout en garantissant une expérience de jeu éthique et sécurisé. La vision de la Cogelo est de devenir le leader incontesté des jeux de hasard en Afrique en innovant constamment. C'est dans ce contexte que son directeur général, Etienne Makosso, qui se bat pour relever le défi de sa société, a facilité le pari en ligne sur web: www.cogelo.cg et www.sportbet.cg.

Bruno Zéphirin Okokana

NÉCROLOGIE



Le Directeur de l'administration et des Ressources humaines (DARH) a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Mme Obissi Koumou Chancelvie Denatrich, attachée des SAF en service au Secrétariat general du gouvernement, survenu le jeudi 2 octobre 2025 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 18 de la rue Loualou, zone école Akélé 3 poteaux, quartier Massengo.

Le DARH présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée

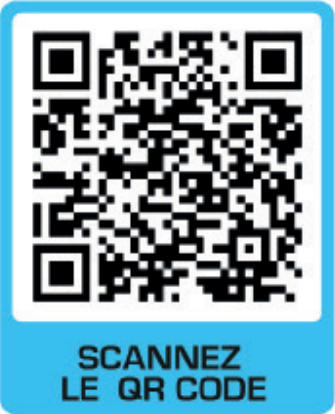


ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

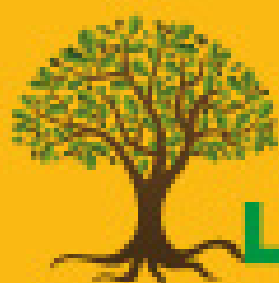
www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

UN ESPACE DE VENTE UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA LITTÉRATURE CLASSIQUE

AFRICAINNE, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

UN ESPACE CULTUREL POUR VOS MANIFESTATIONS

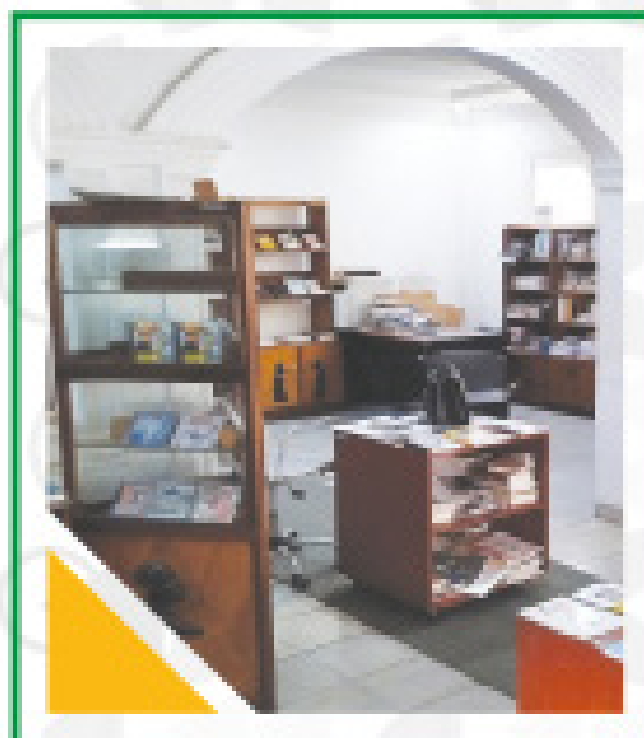
- ☒ Présentation des ouvrages
- ☒ Conférences-débats
- ☒ Dédicaces
- ☒ Émissions Télévisées
- ☒ Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

AFFAIRES

Une mission économique belge attendue à Brazzaville

Dix-huit entreprises belges effectueront, du 11 au 17 octobre, une mission d'affaires au Congo. A Brazzaville et Pointe-Noire où ils vont séjourner, ces investisseurs belges exploreront des opportunités d'affaires en République du Congo avec la possibilité de conclure des accords.

La mission est co-organisée par l'ambassade de Belgique à Brazzaville et celle du Congo à Bruxelles, en partenariat avec "Hub. Bruxelles", "Délégation économique". Au total dix-huit entreprises belges de renommée mondiale effectueront cette mission économique.

Pendant une semaine, ces investisseurs belges organiseront des rencontres d'affaires à Brazzaville et à Pointe-Noire, au cours desquelles ils proposeront au Congo leur expertise dans des domaines variés, dans l'espoir de conclure des contrats d'investissement.

Certaines de ces entreprises proposent leurs services dans l'étude, la fourniture, le transport, la construction et la mise en service des centres de stockage. D'autres d'entre elles œuvrent dans la fourniture des pièces de rechange, des générateurs, des voitures, des équipements agricoles et des produits chimiques et des moteurs industriels.

La mission sera organisée en partenariat avec les Chambres de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et de Pointe-Noire ainsi que l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo.

Firmin Oyé

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Placer les agriculteurs au centre des politiques publiques

Lors de la sixième édition du Forum pour la résilience en Afrique, les experts ont plaidé pour un changement de paradigme. Les agriculteurs doivent devenir des pourvoyeurs d'aide alimentaire, en participant activement aux décisions politiques qui les concernent.

Un nouveau modèle de collaboration est essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire sur le continent. L'édition 2025 du Forum pour la résilience en Afrique, tenue du 1^{er} au 3 octobre à Abidjan, en Côte d'Ivoire, a mis en lumière le rôle des producteurs, en les transformant en acteurs majeurs de l'aide alimentaire plutôt qu'en simples bénéficiaires. Ces assises ont rassemblé des décideurs politiques et des experts du développement pour aborder la sécurité alimentaire sur le continent.

Le président-directeur général de Greenhouse Ventures, Roland Fomundam, a souligné l'importance de l'engagement direct des agriculteurs dans les discussions politiques. « L'agriculture est cruciale dans les zones en crise », a-t-il expliqué, insistant sur le besoin d'inclure les paysans dans l'élaboration des

politiques qui les affectent. La directrice générale adjointe de la FAO, Beth Bechdol, a, quant à elle, mis en avant le rôle des agriculteurs en tant qu'éléments du secteur privé. « Ils investissent et trouvent des solutions, et nous devons travailler ensemble pour un impact plus significatif », a-t-elle déclaré.

L'exemple de la Somalie a été cité par les conférenciers, car le pays a pu mobiliser six milliards de dollars du secteur privé pour relancer son capital humain et faire face aux crises. Selon Martin Fregene de la Banque africaine de développement (BAD), les pays africains doivent s'appuyer sur le système de production existant et aider les petites et moyennes entreprises à doubler leur production. « Il n'y a pas besoin de réinventer la roue », a rappelé cet expert, annonçant des efforts de la BAD

pour soutenir les agriculteurs à travers le financement et l'innovation.

Le Forum pour la résilience en Afrique, axé sur le thème « Prévenir pour mieux agir : financer la paix dans un contexte de coopération au développement en transition », demeure une plateforme privilégiée pour explorer des stratégies qui visent à renforcer les efforts de prévention et à stimuler les investissements en faveur de la paix sur le continent. Dans un contexte où la sécurité alimentaire est liée à la paix et au développement, les appels à une collaboration renforcée entre les gouvernements, les agriculteurs et les acteurs du secteur privé n'ont jamais été aussi pressants. Les pays africains entendent se tourner vers leurs agriculteurs pour forger un avenir durable et résilient.

Fiacre Kombo

DISPARITION

L'artiste congolais Pierre Moutouari n'est plus

La musique congolaise est en deuil. Pierre Moutouari, l'un de ses plus grands ambassadeurs, s'est éteint le 8 octobre, à l'âge de 75 ans, à l'hôpital Simone-Weil à Enghien-les-Bains, près de Paris, des suites d'une maladie. L'auteur de la célèbre chanson « Missengué » a laissé derrière lui un héritage musical éternel. Sa dernière apparition médiatique remonte au lancement international de la onzième édition du Fespam, au siège de l'Unesco, le 5 juin 2023.

Né en 1950, Pierre Moutouari, père de l'artiste Michaëlle, est le deuxième dans la fratrie des Moutouari, à savoir Côme Kosmos et Michel, une famille de musiciens qui a fait le bonheur des mélomanes de la rumba.

De Pierre Moutouari, l'histoire retiendra qu'il a fait son entrée dans l'orchestre Sinza Kotoko en 1968, après avoir remporté le premier Prix d'un concours de chant amateur organisé par le ministère de la Culture et des Arts de la République du Congo de l'époque, alors qu'il n'était âgé que de 18 ans.

L'orchestre Sinza est au seuil de son ascension vers la célébrité avec un programme complet de concerts à Brazzaville et en Afrique centrale, sanctionné par la signature d'un contrat d'enregistrement avec Pathé Marconi, en France, qui produit ses œuvres.

Son arrivée dans Sinza Kotoko est un tournant pour ce groupe dans son parcours musical. Il apporte une nouvelle couleur dans le répertoire de l'orchestre qui connaît un immense succès à travers ses titres qui emballent le public, à savoir « Vévé », « Maloukoula », « Mahoungou », fruit d'un travail bien fait par une équipe cohérente et solide.

Ces titres à succès inaugurent la valorisation excessive du « se-bène » ayant pour base la cadence et où la danse Soukous

est mise en exergue par le nouvel orchestre ; une danse qui, par la suite, deviendra très populaire en Afrique de l'Ouest. Lors de la participation de Sinza Kotoko au premier Festival panafricain de la jeunesse organisé en juin 1973 à Tunis, Pierre Moutouari tient la dragée haute aux côtés d'Ange Linaud Ngendo et de Théo Bit-sikou (chanteurs de l'orchestre Nzoï) venus renforcer l'attaque chant du groupe sur instruction du ministère de la Culture et des Arts. L'orchestre Sinza Kotoko remporte, au cours de ce festival, la médaille d'or, en dépit de la présence de Tabu Ley Rochereau et de l'Afrisa. En 1975, Pierre Moutouari quitte Sinza Kotoko et crée son propre groupe dénommé Les Sossa qu'il abandonnera plus tard pour s'installer à Paris, en 1979, où il opte pour une carrière en solo. Il collabore avec le célèbre artiste Jacob Desvarieux, le guitariste talentueux Master Mouana Congo et Sammy Massamba. Pierre Moutouari lance sur le marché plusieurs albums au cours des années suivantes, produits aux éditions Safari Ambiance, dont « Le grand retour de Pierre Moutouari » avec les titres « Tout bouge », « Tremblement de terre ». Signalons que d'autres tubes à succès tels que « Aïssa », « Saïlé », « Mbekani », et « Koundou » ont fait un tabac dans le macrocosme musical congolais et africain.



Pierre Moutouari

À partir de 1981, avec le concours d'autres artistes congolais installés à Paris, il lance sur le marché plusieurs tubes dont « Missengué », « Julienne » et « Mahoungou » ; un tube explosif qui a secoué l'écosystème musical africain, d'abord sorti en 1973 dans Sinza Kotoko en format 45 tours avant de connaître d'autres parutions en raison de l'ampleur de son succès. En 1986, Pierre Moutouari rentre au bercail et se consacre à l'encadrement des jeunes artistes, dont sa fille aînée Michaëlle, dans l'album « Héritage ». En 1994, il décroche le trophée « Ngoma Africa » à Kinshasa, en compagnie d'autres artistes comme Miriam

Makeba, Khaled et Aïcha Kone. En 2005, il sort l'album « Songa Nzila ». Après un long parcours fastueux dans la scène musicale congolaise et africaine, Pierre Moutouari est terrassé par la maladie et s'installe dans la région parisienne où il va subir des soins médicaux. Depuis 2006, il effectue des allers et retours entre Paris et Pointe-Noire où il est tenancier d'un bar dancing. Pour des raisons de santé, il décide de mettre sa carrière musicale entre parenthèses pour s'occuper de sa rééducation articulaire et musculaire. Suite à son état de santé qui connaît une amélioration et pour éviter de

tomber dans l'oubli, il s'oriente vers de nouvelles activités scéniques et caritatives. Il est au chevet des enfants malvoyants de la Guinée-Bissau où il a participé, en septembre 2020, à des concerts en play-back dont les recettes ont servi aux aveugles et malvoyants. A noter qu'il y est considéré comme une grande vedette où ses œuvres sont très populaires et très saluées par les autorités de ce pays.

Parallèlement à plusieurs tentatives de retour sur scène, Pierre Moutouari est demeuré disponible dans le monde musical, toujours prêt à permettre de découvrir, ou à lancer, de jeunes artistes.

Malgré les épreuves, les conflits et la maladie, Pierre Moutouari n'a jamais cessé d'incarner la passion, la rigueur et l'élégance musicale congolaise. Chanteur, compositeur, mentor et distributeur de musique, il a traversé les décennies avec la même ferveur.

Depuis l'annonce de sa disparition, les hommages affluent de partout sur la toile. Les mélomanes saluent « un pilier de la rumba et du soukous », un artiste dont la voix a bercé plusieurs générations. « Adieu l'artiste. La scène congolaise perd une légende, mais sa musique, elle, restera éternelle », peut-on lire dans un post.

Marie Alfred Ngoma
et Merveille Jessica Atipo